



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLÉRANS

COMPTE RENDU DU 31 MARS 2026

PRESENTS

M. MONTI, M. BARBAT, Mme GREZEL, M. GEERDENS, Mme GERARD,
Mme KARAMPOURNIS, M. MOURET, Mme PARADIS, Mme TORRES

ABSENTS

M. REVERSADE

1. Commissions communales et régies internes

Le Conseil municipal procède à la constitution des commissions et régies :

Commissions

Finances	Bruno MONTI, Laurent BARBAT, Bernadette GREZEL
Voirie et réseaux	Gérard MOURET, Bernadette GREZEL, Jeffrey REVERSADE
Bâtiments - Patrimoine et équipements communaux	Bruno MONTI, Bernadette GREZEL, Marie-Christine TORRES, Gérard MOURET, Marc GEERDENS
Aménagement de l'espace	
- Urbanisme, Habitat, Cadre de vie, Environnement, Petit patrimoine, Chemins de randonnée	Bruno MONTI, Marie-Christine TORRES, Géraldine PARADIS
- Tourisme	Marc GEERDENS, Géraldine PARADIS, Sylvète KARAMPOURNIS
Communication	Bruno MONTI, Laurent BARBAT, Bernadette GREZEL, Marie-Christine TORRES, Sylvète KARAMPOURNIS
Affaires scolaires	Géraldine PARADIS, Jeffrey REVERSADE
Affaires sociales	Bruno MONTI et le Conseil Municipal
Correspondant Défense	Marie-Christine TORRES, Cyrille GERARD
Délégation aux anciens combattants	Marie-Christine TORRES, Cyrille GERARD

Porte-drapeaux	Yves LESCOMBE, Alain GREZEL, Jean-Pierre TORRES
Commission de contrôle de la liste électorale	Titulaire : Gérard MOURET Suppléant : Marc GEERDENS
Correspondant Sécurité routière	Marie-Christine TORRES

Régies

Salle des fêtes – Salles des associations	Régisseur titulaire : Isabelle CHINOIRS Régisseur suppléant : Marc GEERDENS Responsable de salle : Marc GEERDENS
--	--

2. Préparation du budget 2026

M. le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026, établi par les services fiscaux.

Le Conseil Municipal adopte les taux proposés pour la part communale à l'unanimité :

Taxe foncière (bâti) : 15,59 % (parts communale et départementale : 41,57 %)

Taxe foncière (non bâti) : 89,42 %

Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 8,37 %

Produit attendu : 107 068 € (107 934 € en 2025)

M. le Maire présente les subventions aux associations et participations pour 2026. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions proposées :

Associations : 2 200 €, Participation au RPI (écoles) : 2 300 €

La dépense sera inscrite au Budget Prévisionnel 2026.

3. Devis du géomètre pour le chemin du Terrier

Suite au projet de changement d'assiette au chemin du Terrier, M. le Maire présente le devis du cabinet de géomètres GEOVAL pour la partie concernant la commune. Le montant s'élève à 701,40 € TTC.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à ce devis à l'unanimité.

4. Questions diverses

- M. Antoine MONTI signale qu'il quittera le logement qu'il loue dans le bourg de Clérans. Le Conseil prend acte de ce départ au 30/4/2026.
- Mme TORRES présente le déroulement des cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 (vendredi 8 mai 2026 à Cause de Clérans : 10h30, et Pressignac : 11h30).

5. Prochaine réunion

27 avril 2026 à 19h

Fin de la réunion : 21h50